

DUGNY

N° 72
Février 2019



Magazine d'informations municipales
www.ville-dugny.fr

le mag



Bonne année 2019 !



Dugny en action p.7
Le nouvel accueil de loisirs



Dugny c'est vous p.12
3^e édition du festival d'hiver



Dugny c'est vous p.15
Un équipement flambant neuf !

Le

LADIE'S ✨ VOYAGE

Marie-Laure Kissouéssoué
Organisatrice de voyage



06 25 29 71 86
www.ladiesvoyage.com

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h30-18h

MS COIFFURE



☎ 01 48 37 32 44
17 rue Guynemer
93440 DUGNY



www.lycee-francois-rabelais-dugny.fr

FR
LYCÉE
HÔTELIER
FRANÇOIS
RABELAIS
DUGNY

Lycée des Métiers
de l'Hôtellerie et de
la Restauration

OUVERTURE AU PUBLIC DU RESTAURANT PÉDAGOGIQUE

Tous les midis,
tous les jeudis
et vendredis soir

RÉSERVATION SUR
le site internet du lycée

Tél. 01 49 92 90 90
Rue François Rabelais



93440 DUGNY



SOMMAIRE

3 - ÉDITORIAL

4 - 6

VŒUX 2019

7

DUGNY EN ACTION

8 - 9

DUGNY EN IMAGES

10 - 19

DUGNY C'EST VOUS

20 - 23

VIVRE DUGNY

24 - 26

DUGNY PRATIQUE

DUGNY
le mag

Hôtel de ville

1 rue de la Résistance - 93440 Dugny

01 49 92 66 66

communication@mairie-dugny.fr

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Facebook : facebook.com/ville.dedugny

Directeur de la publication

André VEYSSIERE - Maire

Directrice de la rédaction

Corinne TAILLER

Directrice adjointe

de la rédaction - Conception

graphique et réalisation

Manuela DOS SANTOS

Journaliste : Alexandre RABIA

Photos : © service communication

© hady photo

N° 72 - Février 2019

Tiré à 5000 ex.

Imprimeur ARLYS



M. André VEYSSIERE
Maire de Dugny

Chères Dugnysiennes,
Chers Dugnysiens,

2018 s'achève et voici qu'une nouvelle année s'ouvre devant nous avec son lot de nouveautés et de belles perspectives d'avenir.

Comme vous le savez, la France traverse une période tumultueuse et les maires ainsi que les équipes municipales font tout leur possible pour tenir notre pays à bout de bras. Le sujet numéro un est la baisse du pouvoir d'achat des familles. Cependant, notre Ville a, depuis plusieurs années, anticipé des mesures qui participent à l'amélioration du quotidien pour nos familles.

La cantine scolaire est gratuite pour tous depuis plusieurs années maintenant.

Cette gratuité représente quasiment un treizième mois de salaire à la fin de l'année à un parent, permettant une vraie augmentation du pouvoir d'achat.

À ce sujet, et pour que nos familles puissent s'exprimer, nous avons ouvert un cahier de doléances qui est à la disposition des dugnysiens en mairie. J'y ai joint la lettre de M. le Président de la République Emmanuel Macron.

Sur le sujet des cantines et donc de l'école, nous unissons nos efforts pour que nos établissements scolaires restent des lieux privilégiés qui garantissent les bases élémentaires du savoir. Les nombreux travaux effectués dans nos écoles garantissent ce savoir et je tiens à saluer l'ensemble des enseignants qui assurent un travail considérable et à remercier les parents d'élèves, conscients des difficultés qu'ils rencontrent.

Si je vous parle des écoles, c'est également pour vous annoncer que les

travaux du nouvel accueil de loisirs ont débuté en fin d'année. Ce bâtiment moderne et écologique pourra accueillir 300 enfants sur le site scolaire de Mandela / Jaurès. Il permettra la parfaite organisation des activités périscolaires mais assurera également le bien-être des enfants et de leurs parents.

Les nouvelles salles sportives Larbi Benboudaoud ont été inaugurées le samedi 15 décembre dernier. Ce bâtiment vient concrétiser trois années de travaux sur le complexe Alain Mimoun, qui en fait aujourd'hui

Nous avons ouvert un cahier de doléances disponible en mairie

l'un des plus performants d'Ile-de-France.

Entre la piste d'athlétisme, la réhabilitation du terrain d'honneur, le sol du gymnase

et maintenant les salles Larbi Benboudaoud, les associations sportives de la Ville vont pouvoir renforcer leur offre et accueillir de nouveaux licenciés.

Parler de sport, c'est également évoquer les Jeux Olympiques et Paralympiques qui arrivent à grande vitesse sur notre territoire. Dans cinq ans, Paris accueillera cet événement planétaire, et par la même occasion le monde entier dans sa diversité la plus totale. A long terme, c'est un héritage incroyable pour Dugny. Nous sommes ravis de faire partie de cette grande aventure et c'est ensemble que nous allons construire le Dugny de demain.

Je tiens de nouveau à vous souhaiter une excellente année 2019 à toutes et à tous, et que celle-ci apporte santé, joie et bonheur autour de vous.

 Le maire,
André VEYSSIERE



M. et Mme Veysière vous souhaitent une excellente année 2019 !



De l'émotion pour les 30^{èmes} vœux !

Mardi 15 janvier, M. le Maire et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population dugnysienne. Une soirée riche en émotion pour André Veysière qui célébrait son trentième anniversaire à la tête de la Ville.

Les portes de la Salle Henri Salvador se sont ouvertes dès 19h le mardi 15 janvier dernier. Accueillis par M. le Maire et l'ensemble de son équipe municipale, les premiers convives ont pris place dans la salle. Quelques instants plus tard, les enfants du conservatoire ont lancé la soirée en interprétant quatre chansons qui ont captivé l'auditoire. Dans la foulée, une vidéo retraçant l'année 2018 a été diffusée sur les deux écrans géants. En sept minutes, les spectateurs ont pu se replonger dans le festival d'hiver, la fête de la ville, novembre citoyen, la fête de l'olympisme ou encore l'inauguration des salles Larbi Benbouadaoud.

Fut alors le moment pour André Veysière, accompagné de son épouse, d'apparaître sur la scène. « *Avant toute chose, je voudrais que nous observions quelques instants de recueillement et que nous ayons une très forte pensée pour les victimes de l'explosion de la rue Trévisé à Paris le samedi 12 janvier dernier.* »

Après avoir invité les élus du conseil municipal à le rejoindre et salué toutes les personnalités présentes, M. le Maire a débuté son discours avec les Jeux Olympiques 2024 qui approchent à grand pas. « *Plusieurs sites ont été retenus sur la Seine-Saint-Denis dont deux principaux, le village des athlètes à « Saint-Denis Pleyel Saint-Ouen » et le village des médias à Dugny sur « L'Aire des Vents ».* A l'issue des jeux, les 4000 chambres occupées par les journalistes seront transformées en 1300 logements ainsi qu'en écoles, collèges, gymnases et autres équipements collectifs qui profiteront aux Dugnysiens ».

André Veysière est également revenu sur les nombreux travaux réalisés en 2018. « *Dans le domaine de la voirie, nous avons entrepris de gros travaux en ce qui concerne l'assainissement, l'ensemble des réseaux, les rues Joseph Salain et la rue Lorenzi. Actuellement, la rue Guynemer à l'angle de la poste est en reconstruction,*

avec la création d'ici mai de 103 places de parking. » Et en a profité pour rassurer les habitants sur les complications routières liées aux travaux. « *Comme vous le savez, notre ville n'a qu'un axe d'accès, et les répercussions de circulation et de stationnement sont immédiates lors de travaux. Mais les changements sur l'Aire des vents vont enfin permettre l'ouverture d'une voie nouvelle donnant un deuxième accès à notre commune.* »

M. le Maire a clos son discours en remerciant les habitants pour leur confiance depuis plus de trente ans. Son équipe municipale en a profité pour lui rendre un vibrant hommage, par l'intermédiaire de la première adjointe au maire Séverine Levé. Dans la foulée, le sous-préfet de la Seine-Saint-Denis M. Patrick Lapouze lui a remis la médaille d'or de la Ville. Une belle récompense pour André Veysière, à la tête de la ville depuis mars 1989.



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris part aux vœux du Maire.



Séverine Levé, première adjointe, a rendu un hommage poignant à M. le Maire pour sa 30^{ème} année de mandat.



M^{me} Marchand et Ana Pereira, remerciées pour leur engagement à travers la Croix-Rouge et les Restos du Cœur.



Sandra Rozotte, médaillée d'argent de la jeunesse et des sports.



Jean Sabatier, président de l'A.C.P.G. - C.A.T.M., a reçu la médaille d'argent de la Ville.



Mohamed Koussa, champion du monde de lecture rapide, également médaillé d'argent de la Ville.

4 médaillés et un champion du monde

À la fin de son discours, M. le Maire a décoré certaines personnes de la ville pour leur action à travers la commune. M^{me} Christine Beaufreton et M. Pierre Beaufreton ont tous les deux reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports. Frères et sœurs jumeaux, ils œuvrent avec détermination depuis 2010 pour la section Judo de l'Union Sportive de Dugny. M^{me} Sandra Rozotte a également reçu une distinction, celle d'argent, pour son engagement et son dévouement à la présidence de Dugny Step Dance.

Après les médailles de la jeunesse et des sports, M. le

Maire a remis deux médailles de la ville. La première à Jean Sabatier, président des anciens combattants du secteur Dugny - Le Bourget. Il est également le responsable des portes drapeaux et est toujours présent lors des cérémonies patriotiques depuis plus de 20 ans. Enfin, pour clôturer en beauté ces vœux et avant de passer au buffet, M. le Maire a tenu à honorer un dugnysien, Mohamed Koussa, champion du monde de lecture rapide en décembre 2017 à Shenzhen en Chine. Il s'est vu remettre lui aussi la médaille d'argent de la Ville.



M. le Maire, entouré de sa femme, sa fille et ses petits enfants, a reçu la médaille d'or de la Ville.



M^{me} Christine et M. Pierre Beaufreton, frères et sœurs, ont été décorés de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Vœux aux seniors Samedi 19 janvier



Un après-midi festif

Quatre jours seulement après les vœux à la population, M. le Maire et son équipe municipale avaient donné rendez-vous aux seniors pour le traditionnel banquet de début d'année. En tout, ce sont 285 convives qui se sont réunis autour des tables dressées au gymnase Alain Mimoun le samedi 19 janvier dernier à partir de midi. Avant de déguster le copieux repas et de se défouler sur la piste de danse au son de l'orchestre présent, show en scène, les seniors ont pu observer M. le Maire et ses élus mettre à l'honneur pas moins de sept couples qui fêtaient respectivement leurs noces d'or : M. et M^{me} BRANQUINHO, M. et M^{me} LANGLOIS, M. et M^{me} MOREIRA, M. et M^{me} NERIN et leurs noces de diamants, M. et M^{me} HERVY, M. et M^{me} LE NY, M. et M^{me} ROUGEAUX. Ce fut un après-midi festif où chacun, après avoir passé un agréable moment entre amis, a pu repartir avec une photo souvenir.

En fin d'année, le mercredi 19 décembre, à l'occasion du festival d'hiver, le CCAS avait offert 540 coffrets gourmands permettant à chaque senior de repartir avec un cadeau au moment des fêtes de fin d'année.



M. le Maire et Marie-Claude Collet, adjointe aux seniors, ont célébré pas moins de sept noces cette année.



Joie et bonne humeur ont accompagné le banquet des seniors !



En fin d'année, 540 colis de Noël ont été distribués aux seniors de plus de 65 ans.



Perspective de la vue du nouvel accueil de loisirs.

Les travaux du nouvel accueil de loisirs ont débuté !

Implanté sur le terrain disponible de 600m² jouxtant le réfectoire de l'école élémentaire Jean Jaurès, ce nouveau bâtiment va moderniser les accueils de loisirs. L'ouverture aux utilisateurs est prévue pour février 2020.



Ce nouvel accueil de loisirs pourra recevoir, sur deux niveaux, plus de 300 enfants. Le bâtiment permettra la parfaite organisation des activités périscolaires mais également le bien-être des enfants et de leurs parents. Dans la continuité de l'esprit de préservation de l'environnement adopté par la Municipalité dans le cadre du projet des salles pieds-poings à Alain Mimoun qui a vu le jour en septembre dernier. L'accueil de loisirs sera un bâtiment construit pour satisfaire aux normes environnementales fixées par la RT2012 (réglementation thermique 2012 -20%).

Intégré au groupe scolaire Mandela/Jaurès, il bénéficiera d'un positionnement central et d'une proximité avec les espaces de nature, de loisirs, de jeux et de détente que sont l'Aire des vents et le parc Georges Valbon.

Il permettra également la mutualisation du réfectoire, des dortoirs, des espaces extérieurs, partiellement redessinés pour

favoriser une intégration harmonieuse du nouveau bâtiment dans les espaces accessibles aux enfants.

Construction de dernière génération, ce nouvel équipement sera entièrement accessible, pour l'ensemble des prestations proposées, aux personnes en situation de handicap et répondra en tous points aux exigences que se fixe la Municipalité en matière de développement durable.

FINANCEMENT



Action financée par la région Ile-de-France à hauteur de **1 000 000 €**



Métropole du Grand Paris financeur à hauteur de **125 000 €**



Action financée par l'état à hauteur de **180 300 €**



Action financée par la ville à hauteur de **2 000 000 €**

Chronologie des travaux



Dates non contractuelles données à titre indicatif selon les aléas météorologiques ou autres.



1

1 Samedi 1^{er} décembre, les seniors se sont rendus au cœur du Pays de Caux. Au programme : découverte de l'exposition "crèches du monde entier", déjeuner sous les voûtes de l'Abbaye du Valasse et spectacle magie comique et mentalisme.

2 Vendredi 7 décembre, les médailles du travail ont été remises en salle des mariages avec la présence de M. le Maire et ses élus.



2



3 Samedi 8 décembre, Michel Fugain a enchanté le public de la salle Henri Salvador avec sa « Causerie musicale ».

4 Jeudi 10 janvier, le club Gaston Dutour a organisé sa traditionnelle galette des rois. L'occasion pour les adhérents de se retrouver en ce début d'année et de passer un moment convivial.

5 Restos du Coeur et Croix-Rouge, ont lancé en novembre dernier leur 34^{ème} campagne. Un grand bravo à tous les bénévoles de ces deux associations pour leur travail au quotidien.



Téléthon 2018 : belle mobilisation des dugnysiens

Le samedi 8 décembre dernier, la Municipalité, en partenariat avec les commerçants et associations de la commune, a relayé l'événement du téléthon dans une ambiance festive et sportive.



Walid, le parrain du téléthon 2018, tout sourire au côté des élus et des associations.

1640,51€. C'est la somme récoltée dans le cadre du téléthon à Dugny qui s'est déroulé en décembre dernier. La dernière organisation de l'événement par la commune remontait à quatre ans. Et, pour l'occasion, c'est le petit Walid qui a enfilé le costume de parrain de cette édition 2018. Ce jeune enfant de six ans, atteint depuis la naissance d'une paralysie cérébrale, a accueilli avec un sourire contagieux les habitants à l'espace Victor Hugo. Accompagné de sa famille, Walid a pu vendre des bricks, des paninis, des boissons et des gâteaux afin de faire grimper la cagnotte. Mais il n'était pas le seul, d'autres associations ont participé à l'opération comme Dugny Step Dance qui a relevé le défi national de 1 million de crêpes. Différents accessoires comme des bougies

ou encore des peluches étaient également en vente. Dans une démarche de solidarité et de générosité, les commerçants de Dugny ont largement joué le jeu. Les trois boulangeries du centre ville avaient offert de nombreux choix de viennoiseries. Pizza Fox a - quant à lui - donné une grande quantité de boissons.

À côté des différents stands, des animations ont pu avoir lieu, comme un atelier maquillage, la mise en place de jeux en bois et surtout les costumes de sumos gonflables. Sur un tatami confectionné pour l'occasion, les jeunes dugnysiens ont pu se défier dans la bonne humeur.

Malgré la pluie, un animateur de la Ville a bravé le froid pour récolter, en à peine une heure, une centaine d'euros sur le parvis Edith Piaf.

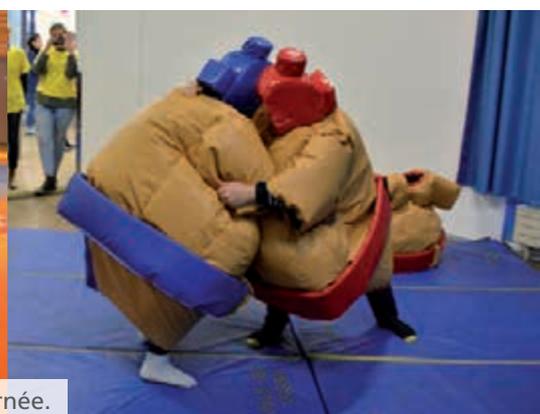
Au complexe Alain Mimoun, les associations sportives ont également participé à l'événement. L'USD Karaté, le Taekwondo, l'association bouliste dugnysienne et le Sporting Club Dugnysien avaient enfilé le tee-shirt du téléthon et ont ouvert leurs portes aux habitants pour des démonstrations gratuites.

Au total, 1 640,51€ ont été reversés à l'AFM Téléthon.

La Ville de Dugny tient à remercier chaleureusement toutes les associations et tous les commerçants qui ont grandement participé à la réussite de l'opération téléthon 2018.



Une belle somme a été récoltée grâce au travail des bénévoles, des associations et des commerçants qui ont joué le jeu.



De nombreuses activités étaient proposées à travers la Ville tout au long de cette journée.

Le Téléthon en chiffres

7 Associations :

USD karaté, DSD, taekwondo, association bouliste, Sporting Club Dugnyisien, Les délices de Nini, Walid mon combat pour marcher.

17 Commerçants :

Cultura Gennevilliers, Nocibe Garges-lès-Gonesse, MS coiffure, Yves Rocher Le Blanc-Mesnil, Le palais de l'optique, Selectour Dugny Travel, café de la poste,

G20 supermarché, Pizza Fox, SN ambulances flanades, Ambulances panda, pressing de Dugny, Franprix, la Valse fleurie Garges-lès-Gonesse, Banette, Le Coq boulanger, Boulangerie Artisanal Najat, Studio NH Beauté.

30 bénévoles

29,50kg de piles collectés pour l'opération
1 pile = 1don





Musique, spectacles féeriques, photo avec le Père Noël... les dugnysiens ont été gâtés !

Festival d'hiver : jamais deux sans trois !

Pour la troisième année consécutive, la Ville a organisé son festival d'hiver. Concert de Noël, spectacles, patinoire, animations... Pendant une dizaine de jours, un parfum de féerie a régné sur Dugny.

Les douces températures de fin d'année n'ont pas empêché la magie de Noël d'opérer sur Dugny. Du 14 au 25 décembre dernier, la Municipalité, pour clore en beauté l'année 2018, a mis en place la troisième édition du festival d'hiver. Une nouvelle fois, la commune avait mis les petits plats dans les grands pour offrir à tous les habitants, petits et grands, un spectacle et des animations de qualité.

Le festival s'est ouvert le vendredi 14 en début de soirée, avec le lancement de la patinoire. L'occasion pour M. le Maire de dire quelques mots à la foule présente sur le parvis Edith Piaf. *« Les fêtes de fin d'année représentent un moment important en France, c'est l'occasion pour les familles de se retrouver et de passer du temps ensemble. Le festival d'hiver de Dugny représente la magie de Noël et tout est pensé pour que vous passiez un excellent moment dans la ville ».*

Après quelques tours de piste, direction la salle Henri Salvador, où le conservatoire a joué son traditionnel concert de fin d'année. Plus une seule place n'était disponible, et les privilégiés qui étaient installés ont pu assister à un spectacle d'une heure et demie sur le thème de « DUGN'Amérique à l'autre ».

Dès le lendemain, le parvis Edith Piaf ouvrait ses portes avec de nombreux chalets en bois où certaines associations avaient pris place. Bien installé dans son traîneau, le Père Noël a reçu un à un les enfants pour écouter leurs souhaits. Ces derniers ont également pu prendre une photo souvenir avec lui. Un atelier maquillage ainsi qu'un atelier écriture pour rédiger la lettre au Père Noël ont permis aux enfants de passer un agréable samedi. Dans la foulée, les bambins ont enfilé les patins pour un tour de patinoire.



Pendant que les enfants nourrissaient les animaux à la ferme Tiligolo, les stands préparaient les crêpes et autres sucreries.

Certains, pas très à l'aise sur la glace, étaient accompagnés soit par des éducateurs, soit par leurs parents.

De l'autre côté, près de l'espace Victor Hugo, Tiligolo et ses amis les animaux étaient revenus pour le plus grand plaisir des enfants. Tout au long de la journée, ils ont pu entrer dans la ferme pour caresser et nourrir les bébés animaux (chevreaux, agneaux, porcelets, canetons). Devenus apprentis fermiers, ils ont même pu traire Mme Chaussette, la chèvre de Tiligolo. Dans le même temps, M. le Maire et ses élus déambulaient sur le festival d'hiver pour distribuer des papillotes et chocolats chauds aux plus jeunes... et vin chaud aux plus grands. Une délicieuse truffade géante, pour réchauffer les habitants, a même été réalisée et distribuée en fin d'après-midi.

Tout au long du week-end, des spectacles se sont succédés, comme l'orgue de barbarie, les échassiers lumineux, pomme de pin et sapinette et la fanfare de Noël. Tous ont contribué à ce que les dugnysiens puissent passer un moment inoubliable sur le parvis Edith Piaf.



M. le Maire et les élus de la Ville mobilisés pour le festival.



Vin et chocolat chaud étaient proposés aux habitants par les associations



La patinoire a encore rencontré un franc succès.



Une truffade géante offerte aux habitants !



Le concert du Conservatoire a offert aux spectateurs de la salle Henri Salvador un spectacle époustouflant.



Déchets d'équipements électriques et électroniques

Des collectes bimestrielles seront organisées sur Dugny



Il s'agit des DEEE (D3E) pour déchets d'équipements électriques et électroniques.

En partenariat avec Ecologic, des collectes bimestrielles seront organisées sur Dugny, sur le parking Gabriel Péri devant le marché pour vous permettre de rapporter vos équipements électriques et électroniques (DEEE) qui ne fonctionnent plus. Ceux qui fonctionnent mais dont vous ne vous servez plus parce qu'ils ont fait place à de nouvelles technologies ou parce qu'ils ont besoin d'être réparés peuvent également être rapportés.

Vos appareils seront triés, réemployés dans une action d'économie sociale et solidaire ou simplement recyclés.

Paris Terres d'Envol déploie sur son territoire différentes actions de communication, notamment sur le tri des déchets, non seulement pour les valoriser, mais également pour en réduire le volume. Nous avons des déchets qui ne peuvent être traités lors des collectes traditionnelles.

Rendez-vous de 9h à 13h les samedis

- 9 février
- 13 avril
- 8 juin
- 12 octobre
- 14 décembre

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Inauguration des salles Larbi BENBOUDAOU

Un équipement flambant neuf !

Le samedi 15 décembre dernier, M. le Maire a inauguré les nouvelles salles Larbi Benboudaoud, en présence du champion du monde de judo et des élus de la Municipalité.



M. le Maire et le conseil municipal réunis autour de Larbi Benboudaoud.



M. Patrick Lapouze, sous-préfet de la Seine-Saint-Denis, Quentin Gesell, Larbi Benboudaoud et M. le Maire lors du coupé de ruban.

Les associations les attendaient avec impatience, elles sont enfin arrivées ! Depuis septembre, les deux salles de combat pieds-poings, situées sur le complexe Alain Mimoun, permettent aux licenciés des quatre clubs de combat de pratiquer leur art dans un cadre idéal. « Nous avons augmenté notre nombre d'adhérent depuis la rentrée, il n'y a pas photo avec l'ancien gymnase David Douillet, explique Franck Edvige, du TKD Dugny (club de Taekwondo). C'est beaucoup plus lumineux, il y a de l'espace, et nous avons même un coin rangement pour le matériel. » Même son de cloche pour le président d'Esprit Vif 93, Aurélien Derderian. « Ce sont des conditions optimales pour la pratique du Jiu Jitsu. Les enfants s'y sentent bien, les entraîneurs aussi, et nous avons même des parents maintenant qui viennent assister aux séances d'entraînement ».

Ces salles ont pris le nom du champion du monde et vice-champion olympique de judo, Larbi Benboudaoud le samedi 15 décembre dernier. Formé à Dugny, l'ex judoka reconverti dans la formation des

jeunes judokates de l'équipe de France, s'est montré enthousiaste pour le futur. « Les enfants ont besoin d'un équilibre dès leur plus jeune âge. Il y a l'école, mais également le sport, et ces salles vont leur permettre de s'épanouir dans un cadre idyllique. »

Après avoir coupé le traditionnel ruban, M. le Maire, accompagné de Quentin Gesell, adjoint, de M. Patrick Lapouze, sous-préfet de la Seine-Saint-Denis, et de Larbi Benboudaoud, a dévoilé la plaque à l'effigie de ce dernier, placardé à l'entrée du

nouveau bâtiment. « Depuis plusieurs années, nous avons mis un point d'honneur à diversifier et renforcer nos équipements sportifs, a déclaré M. le Maire. Je suis très fier qu'un sportif comme Larbi ait accepté de donner son nom et soit parmi nous aujourd'hui pour inaugurer ce magnifique complexe ».

L'inauguration a été suivie d'un pot dans le gymnase Alain Mimoun avec les nombreux invités présents ce jour-là.



Les enfants de l'USD judo ont eu le privilège de s'entraîner avec le champion du monde.

Portrait

Larbi BENBOUDAOU, un dugnysien en or

Champion du monde et vice-champion olympique, Larbi Benboudaoud a tout appris à Dugny. Son nom a d'ailleurs été donné aux nouvelles salles de combat situées au complexe Alain Mimoun.

Quand il parle, tout le monde l'écoute. Même les plus jeunes, qui n'ont pas encore connaissance de son palmarès.

Le samedi 15 décembre dernier, Larbi Benboudaoud était de retour à Dugny. Le temps d'une matinée, il avait revêtu son kimono pour donner un cours aux enfants de l'US Dugny, juste avant d'inaugurer les nouvelles salles pieds-poings qui profitent aujourd'hui à plusieurs associations sportives. « C'est évidemment une grande fierté pour moi d'avoir mon nom posé sur un complexe aussi beau. Je n'ai jamais vraiment quitté cette ville ». Et pour cause.

Dès l'âge de 10 ans, Larbi Benboudaoud commence le judo au Bourget, avant de rapidement rallier le voisin dugnysien. « Mes frères faisaient du judo, j'étais petit alors je voulais faire comme eux ». Contrairement à certains enfants turbulents, dont les parents choisissent l'art martial pour les canaliser, Larbi voit dès son plus jeune âge le sport comme une compétition. « J'étais un compétiteur dans l'âme, je n'ai pas eu besoin du judo pour me calmer, c'était parce que je voulais gagner, et ce dès le premier entraînement ». Un homme va s'occuper de façonner le futur champion : Jean-Pierre Kammerer. « Jeannot est une légende de Dugny. Il m'a beaucoup inspiré et c'est en grande partie grâce à lui que j'ai pu accomplir toutes ces choses ».

Ces choses, ce sont des titres européens et mondiaux : champion d'Europe à Oviedo en 1998, champion du monde à Birmingham

en 1999 et enfin vice-champion olympique à Sydney l'année suivante, Larbi Benboudaoud s'est installé dans la cour des grands. Avec une particularité qu'il ne manque pas de souligner. « J'ai pratiqué le sport de très haut niveau tout en restant dans mon petit club de Seine-Saint-Denis. J'ai passé onze années à Dugny avant de partir pour des raisons professionnelles ». En parallèle de sa carrière d'athlète, Larbi revenait trois fois par semaine dans la ville pour donner des cours, mais pas que. « Au fil des années, tu te rends compte que tu deviens bien plus qu'un professeur de judo. Certains étaient en échec scolaire, et je me suis retrouvé plus d'une fois devant le proviseur pour expliquer que le petit allait se mettre au boulot ».

Cette image de « grand frère », Larbi l'a gardée de longues années, même après ses différents titres mondiaux. « Une fois, j'ai pris le minibus et nous sommes allés à Toulouse pour une compétition avec un groupe de

jeunes. Lorsque nous sommes arrivés, tout le monde voulait une photo avec moi. Les jeunes de Dugny m'ont regardé et m'ont demandé « Mais Larbi, pourquoi ils veulent tous une photo avec toi ? » Pour eux, je resterai toujours un simple entraîneur ».

Larbi met d'ailleurs l'accent sur la formation et l'éducation des jeunes. « Si tu leur demandes, ils vont tous te dire que le judo les a aidés dans leur vie. Il n'y a qu'à voir Quentin Gesell, que j'entraînais quand il était jeune, et qui est maintenant adjoint au maire. C'est un exemple pour beaucoup ».

Aujourd'hui à la retraite sportive, le responsable des équipes de France féminines prépare les prochaines échéances, à commencer par les championnats du monde qui se dérouleront cet été au Japon. Avant de revenir à Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. « Ce sera une grande fête pour tout un pays et on a déjà hâte d'y être ».

“ C'est évidemment une grande fierté pour moi d'avoir mon nom posé sur un complexe aussi beau. Je n'ai jamais vraiment quitté cette ville. ”



Portrait des quatre associations

Esprit vif 93 - Jiu-Jitsu brésilien



160 adhérents
1 entraîneur, 2 encadrants
Création : 2004
Président : Aurélien DERDERIAN

Le mot du président :

Le Jiu Jitsu se pratique principalement au sol, contrairement au judo, et il n'a rien à voir avec les autres disciplines. C'est un mélange de judo et de lutte, l'objectif est de soumettre l'adversaire. On appelle ça la souplesse du corps et de l'esprit.

Contact

Yacine RAHMANI
06 09 27 47 40
contact.espritevif93@yahoo.fr
esprit93-jjb.fr

TKD Dugny - Taekwondo



80 adhérents
1 entraîneur, 1 entraîneur de Body taekwondo
Création : 1990
Présidente : Sandra ACCADE

Le mot du professeur :

On est beaucoup sur tout ce qui est la mobilité, l'explosivité, c'est un sport aérien avec beaucoup de coups de pieds sautés, on bouge énormément, on est toujours en mouvement. On est protégé de la tête au pied et le premier qui touche l'adversaire sur les zones marquées des points. C'est l'escrime des jambes.

Contact

06 46 74 25 96
Facebook : TKD DUGNY

des salles Larbi BENBOUDAOU

USD - Karaté



98 adhérents

1 entraîneur

Création : 1990

Présidente : Laetitia LAQUAY

Le mot de la présidente :

C'est pieds-poings mais on ne touche pas, il faut juste effleurer. Le décompte se fait à la tête (3 points) et au corps (2 points). Le but du karaté n'est pas de se mettre de coups violents. Le karaté est une discipline martiale dont les techniques visent à se défendre puis à répondre par une attaque.

Contact

Laetitia LAQUAY
06 20 49 83 20

Facebook : USDK 93

USD - Judo



98 adhérents

2 professeurs

1990

Présidente : Christine BEAUFRETON

Le mot de la présidente :

Par rapport au karaté il y a beaucoup plus de contacts, que ce soit debout ou au sol. Idem pour le jiu jitsu qui se déroule au sol. Au judo, il faut être bon dans les deux domaines. Cela demande beaucoup de discipline et de concentration.

Contact

Christine BEAUFRETON
06 18 02 54 05

usdjudo@live.fr

Facebook : USD Dugny judo

Santé

Bien dans mon ventre

Les 4 clés pour améliorer la digestion



Hydratation :
10 verres d'eau par jour pour éviter les problèmes de constipation, mieux absorber les nutriments de la nourriture, éliminer les déchets. Réguler la température du corps...



Activité physique régulière : pour renforcer les muscles de l'abdomen et déclencher le processus de digestion, diminuer les douleurs intestinales, prévenir le cancer du côlon. La marche rapide est très efficace.



Alimentation équilibrée : les conditions du repas sont aussi importantes que sa composition. Manger lentement pour bien mastiquer les aliments et éviter d'avaler de l'air, privilégier plusieurs petits repas plutôt que de manger en une seule fois. Manger différents types de fibres et des aliments fermentés (voir ci-contre). En cas de doute un diététicien peut vous aider à faire un bilan nutritionnel.



Stress-O-meter

Cultiver le bien-être : évaluer les sources de stress afin de les minimiser. Des pratiques telles que le yoga ou la sophrologie peuvent aider. Un psychologue ou votre médecin traitant peut vous aider à faire un point.

Les probiotiques

Les probiotiques sont des micro-organismes vivants (bactéries/levures) qui favorisent les bonnes bactéries du côlon tout en supprimant celles qui sont néfastes. On peut dire qu'ils "protègent" et "nettoient" l'intestin. Ils influent sur les différents troubles digestifs, tels que les ballonnements ou la digestion lente. Ils sont ajoutés comme compléments à certains produits.

Les fibres prébiotiques servent de nourriture aux probiotiques :

- **Oligosaccharides :** bananes, tomates, oignons et l'ail
- **Inuline :** endives et artichauts
- **Amidon résistant :** légumes secs, céréales complètes, pommes de terre cuites et réfrigérées.



Les fibres

Pour accélérer le transit > en cas de constipation consommer des fibres insolubles :



Légumes verts : salades vertes, endive, cresson, épinards, mâche, courgette, brocoli



Son de blé pain au son Amandes Pommes de terre
Prune Pruneau Jus de fruits/légumes Légumes secs

Pour ralentir le transit > en cas de diarrhée consommer des fibres solubles :



Son d'Avoine Artichaut Baies Raisin
Poire Pomme Kiwi Compote Carotte
Algue wakamé Algue nori Gomme arabique Banane

CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE

La ville de Dugny est signataire de l'accord national pour son centre municipal de santé.

L'accord national est une convention destinée à organiser les rapports entre les centres de santé et les caisses primaires d'assurance maladie.

Les centres de santé doivent remplir certaines obligations comme par exemple :

- L'amplitude des horaires d'ouverture imposée,
- Remplir des missions de santé publique,
- Favoriser le travail en équipe et la coordination,
- Favoriser la formation des jeunes professionnels,

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2019, les horaires du CMS sont modifiés comme suit :

- Ouverture à 8h au lieu de 8h30 du lundi au vendredi
- Fermeture à 20h au lieu de 19h30 du lundi au vendredi
- De 8h à 13h au lieu de 8h30 à 15h30 le samedi

Le créneau de 12h à 13h30 demeure fermé au public et est consacré à une activité plus restreinte (garde, consultations d'écho doppler, consultations dentaires).

L'arrivée de nouveaux médecins généralistes au CMS

Le centre municipal de santé Simone VEIL s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux médecins généralistes. En effet, les docteurs Jean-Christophe ROZEN-RECHELS, Annie-Claude PETIT, Sylvia LOMBET et Soraya D'AVOLIO avaient déjà pu accueillir le docteur Titia BROUILLET en octobre dernier. C'est aujourd'hui 3 nouveaux praticiens qui ont rejoint l'équipe afin d'œuvrer au maintien de la qualité du service public et vous accompagner au mieux dans votre parcours de soins :

- **Dr Honorine BIDOUNGA, arrivée le 26 décembre 2018,**
- **Dr Ilhème BERBOUCHE, arrivée le 02 janvier 2019,**
- **Dr Marie-Thérèse LOPEZ-LABASSIERE, arrivée le 8 janvier 2019.**



Expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

PROPRETÉ ET QUALITÉ DE VIE : L'AFFAIRE DE TOUS

De nombreux dugnysiens nous interpellent quotidiennement sur l'état de propreté de la voirie de notre ville, souvent encombrée par des déchets en tout genre.

La préservation de votre qualité de vie est au cœur des actions que nous menons chaque jour. Soucieux de la propreté de l'espace urbain nous avons continuellement investi dans de nouveaux outils permettant d'agir plus efficacement en faveur de l'entretien du cadre de vie des dugnysiens.

Malheureusement, notre ville ne pourra être préservée sans la mobilisation de chacun. En effet, les incivilités de certaines personnes nuisent tous les jours au bien-être de chacun : saleté, nuisances sonores, comportements irrespectueux... Et la lutte face à l'irrespect n'est pas chose simple.

C'est pourquoi, nous comptons sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour signaler toute nuisance afin que nous cherchions et apportions toutes les solutions possibles.

*Le groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble »
avec André VEYSSIÈRE*

DÉBAT NATIONAL : UN CAHIER DE DOLÉANCES OUVERT EN MAIRIE

Face à la colère des gilets jaunes, des gilets rouges, des blouses blanches, des lycéens, des étudiants, des salariés, des retraités,... le Président de la République s'est trouvé contraint de lancer un débat national.

Un cahier de doléances est ainsi ouvert en mairie de Dugny - comme un peu partout en France- pour recueillir vos avis, vos revendications, vos propositions pour vivre mieux.

Pour nous et des millions de nos concitoyens, plusieurs questions sont centrales :

Augmenter le pouvoir d'achat, les salaires et les pensions...

Mieux utiliser l'argent (les actionnaires du CAC 40 ont touché 57 milliards l'année dernière), rétablir l'impôt sur la fortune (ISF), arrêter les cadeaux aux grandes entreprises sans résultat pour l'emploi...

Développer la démocratie et la citoyenneté...

Maintenir et développer les services publics et la protection sociale...

La France connaît un mouvement citoyen et social historique : n'hésitez pas à faire entendre votre voix en remplissant le cahier de doléances, cahier d'expression revendicative populaire, cahier de la colère et de l'espoir !

*Michel DELPLACE, Annie CHASTAGNOL, France BOULAY,
Conseillers municipaux Front de Gauche*

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Une fois de plus le constat est effarant pour la Seine-Saint-Denis : contrairement à ce qui est affirmé, l'Etat ne remplit toujours pas ses missions d'égalité et de justice pour les habitant.e.s de notre territoire. En 2018, le département a dû compenser 347 millions d'euros de prestations sociales normalement financées par l'Etat (RSA, PCH, APA).

C'est pourquoi, en ce début d'année 2019, nous réaffirmons notre mobilisation pour les droits des Dugnysiens : car face à ces disparités qui nous impactent au quotidien, il est urgent que nous accédions enfin à l'égalité sociale, éducative, sanitaire. Nous nous mobilisons également pour l'urgence environnementale, car le climat n'attend pas, et l'accès à un air respirable, au bio et à des produits de qualité sont des droits qui ne doivent pas être réservés qu'à ceux qui en ont les moyens ! On ne peut d'ailleurs que se réjouir du changement de position du maire concernant l'agrandissement de la station d'épuration car il a enfin voté contre lors du conseil municipal qui a suivi la réunion publique. Justice sociale et environnementale restent notre mot d'ordre, car notre ville et notre département méritent l'égalité.

*Janine LOPEZ, Faouzy GUELLIL, Sarah BOUZID,
Robert ANDRE - Groupe des élus socialistes*

2019 : ANNEE PLACEE SOUS LE SIGNE DE LA VIGILANCE...

A l'aube de cette nouvelle année, notre groupe souhaite à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, une très belle et heureuse année 2019 remplie de joie, de bonheur, et surtout de santé.

En 2018, Dugny aura été marquée par de nombreux « évènements », et encore récemment par le projet, inconcevable pour Dugny, d'extension de l'usine de traitement des eaux de Bonneuil.

A l'heure où nous écrivons cet article, les conclusions du Commissaire enquêteur ne sont pas encore publiées. Il faut donc rester vigilants et même si nous nous sommes, pour l'heure, bien battus contre ce projet, il faudra poursuivre la mobilisation en cas d'absence de prise en compte de la revendication des Dugnysiens, à savoir, l'abandon pur et simple du projet.

En 2019, nous devons donc rester vigilants.

Comme depuis sa création, notre groupe continuera d'agir dans le seul et unique souci de l'intérêt général et du contribuable Dugnysien.

L'année 2019 nous donnera aussi l'occasion d'envisager, avec vous, un avenir digne des attentes de nos concitoyens par des propositions concrètes dans le souci de l'intérêt général.

En attendant, nous vous réitérons tous nos vœux pour cette nouvelle année qui s'offre à nous.

*Frédéric NICOLAS, Malet DRAME,
Abderrahmane FERCHICHI, Marcelle DELMARQUETTE
Groupe Indépendant pour la Défense des Intérêts Communaux
et des Dugnysiens*

“SORTIR

à Dugny

Vendredi 15 février

THÉÂTRE "C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS !"

Tarif réduit 6€
 Tarif plein 10€
 Tarif extérieur 15€
 Réservation au guichet unique
 ➡ 20h30

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

Vendredi 15 mars

HAPPY HOUR

SOIRÉE KARAOKÉ

Gratuit

➡ 19h

Espace Victor Hugo

☎ 01 49 92 66 70

Samedi 23 mars

FESTIVAL DES JEUX

Gratuit

➡ de 13h30 à 18h30

Salle Henri Salvador

MON METIER MA PASSION

Rencontre entre des jeunes et des professionnels

16, 20 et 23 mars à partir de 14h

à la médiathèque Anne Frank

Dimanche 24 mars

CONCERT "LES 4 SAISONS" PAR LES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE - Gratuit

➡ 17h ☎ 01 49 92 66 60

A. du conservatoire

Samedi 30 mars

LE COMTE DE BOUDERBALA

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au guichet unique

➡ 20h30

Salle Henri Salvador

Samedi 6 avril

YOUSSOUPHA

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au guichet unique

➡ 20h30

Salle Henri Salvador

Vendredi 12 avril

THÉÂTRE "UN P'TIT COIN DE CANAPÉ"

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au guichet unique

➡ 20h30

Salle Henri Salvador

Mercredi 17 avril

CARNAVAL

Défilé dans les rues

➡ à partir de 14h30

SORTIES FAMILIALES

Inscription au guichet unique - Réservé aux adhérents du centre social

☎ 01 49 92 66 20

Samedi 9 février

Samedi 9 mars

Samedi 6 avril

Samedi 11 mai

STAGES EN FEVRIER

Renseignements et inscription au guichet unique

Stage arts plastiques

Du 26 février au 1^{er} mars

Stage d'anglais

du 25 février au 1^{er} mars



Festival littéraire de Seine-St-Denis HORS LIMITES du 29 mars au 13 avril Fête ses 10 ans !

Né en Seine-Saint-Denis et porté par l'Association des bibliothèques du département, le festival littéraire HORS LIMITES célébrera ses 10 ans du 29 mars au 13 avril.

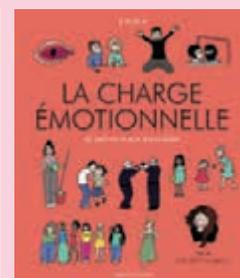
Au programme : 15 jours de festivités, plus de 110 auteurs et artistes invités et près de 120 événements programmés parmi lesquels des lectures musicales, ateliers d'écriture, spectacles et des parcours littéraires.

Résolument ancrée dans son territoire, la manifestation mobilise plus de 44 bibliothèques / médiathèques et une trentaine de lieux partenaires.

A cette occasion Dugny accueillera le samedi 6 avril à 15h, la blogueuse à succès EMMA, plus de 320 000 followers à la médiathèque Anne Frank.

La blogueuse EMMA (emmaclit.com) est l'auteure de Un autre regard Tome 1 et 2 parus en 2017 chez Massot éditions.

Depuis son succès autour de la Charge mentale, elle est considérée comme l'auteure de référence sur ce sujet. Plébiscitée par toute la presse, elle a été élue une des six femmes de l'année par le quotidien 20 minutes en 2017.



Faut-il déneiger devant chez soi ?*



En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Mais en cas d'accident, à qui incombe la responsabilité ?

En principe, l'entretien des voies de circulation publique situées en agglomération incombe à la commune, mais le Maire a le pouvoir de prendre un arrêté afin d'imposer aux riverains le déneigement du trottoir situé devant chez eux en cas de chute de neige. Ce qui est le cas pour la ville de Dugny*.

En effet, par arrêté n°2010-96, les syndicats de copropriétaires, les commerçants, les propriétaires, locataires ou usufruitiers se doivent de déneiger la partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété afin d'éviter la formation de verglas.

Ainsi, le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.

De manière générale, il est fortement conseillé à tous les propriétaires ou locataires de maintenir leur bien et ses abords en état afin de se prémunir contre tous risques éventuels.

**Dans le n°68 de février 2018 de Dugny Le Mag, il était écrit qu'aucun arrêté n'avait été pris par la municipalité, ce qui est n'est pas le cas. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette information erronée.*

Inscription sur les listes électorales : ce qui change en 2019

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin de vote.

A noter qu'à titre dérogatoire, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes 2019 est possible jusqu'au 31 mars 2019.

De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur demarches.interieur.gouv.fr. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans sa mairie.

Les électeurs pourront dorénavant :

- s'ils sont âgés de moins de 26 ans, s'inscrire sur la liste électorale de la

commune du domicile de leurs parents, quand bien même ils résident dans une autre commune

- s'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont ils sont contribuables (assujettis aux impôts locaux) depuis au moins deux ans, au lieu de cinq ans auparavant

- s'inscrire sur la liste électorale d'une commune s'ils sont gérants ou associés majoritaires ou uniques depuis au moins deux ans d'une société payant des impôts locaux dans cette commune

- vérifier, à partir de février 2019, sur service-public.fr, qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.

- Les Français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Nouvelles permanences au centre Arc-en-Ciel

L'agence départementale d'information sur le logement « ADIL » sera présente deux fois par mois pour informer les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers.

Le collectif solidarité habitat sera aussi présent deux fois par mois pour vous accompagner, vous conseiller

dans vos démarches notamment auprès des bailleurs mais aussi pour vous aider à vous constituer en collectif pour faire valoir vos droits.

Contact

Centre Arc-en-ciel
2 rue Guynemer
01 49 92 66 20

Téléchargez la nouvelle application



L'application mobile fait peau neuve !

Lancée en janvier 2015, l'application mobile de Dugny, téléchargée plus de 3000 fois, se modernise !

Depuis quelques jours et afin d'être à jour également sur le plan technologique, la Ville de Dugny s'est dotée d'une toute nouvelle version pour son application mobile. Plus attractive, plus esthétique, et surtout plus simple d'utilisation, elle vous permettra en un clic de tout savoir sur la vie de votre

commune ! Avec elle, vous pourrez consulter l'agenda de la ville, les sorties culturelles, les prochains événements de la Ville, et toutes les informations nécessaires dont vous avez besoin. Si vous ne l'avez pas encore fait, téléchargez vite l'application sur app store ou play store.

Téléchargez moi !



L'Association SFMAD œuvre en faveur des jeunes déscolarisés

Depuis la rentrée, l'association SFMAD (Solidarité Formation Mobilisation Accueil Développement) œuvre au sein de la Commune et sur tout le territoire de Paris Terres d'Envol. L'objectif de l'action mise en œuvre à Dugny en partenariat avec la Ville est de prendre en charge un groupe de jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans en pleine construction identitaire et professionnelle.

Il s'agit de permettre à ces jeunes de développer des compétences professionnelles, relationnelles et comportementales afin de les réconcilier avec eux-mêmes et de leur ouvrir d'autres possibilités d'insertion à travers la signature d'un contrat en alternance, ou l'intégration d'une formation qualifiante dans le secteur qui les intéresse.

L'association SFMAD met en œuvre plusieurs modules pédagogiques nommés Projet professionnel, Communication, Technologie de

l'Information et de la Communication (TIC), Projets collectifs et Remise à niveau. Ces modules permettent de concevoir des parcours de formation à la suite d'une évaluation individualisée en terme de contenu et d'objectifs. Un accompagnement individuel est par ailleurs mis en place pour compléter la dimension collective du parcours.

Contact

Raphaël OUFKIR
Responsable Projets
r.oufkir@sfmad.fr
28 rue Guynemer
93440 Dugny
09 50 70 08 32



Carnet

Naissances



Du 27 novembre 2018 au 4 janvier 2019

KADDOUR Imran 27/11/2018 • NILLON Kylian Johan 29/11/2018 • PLANCHAIS ABRIOUX Aana, Lyaa 09/12/2018 • BEAUME Jade, Matshi, Nadine 06/12/2018 • NEUSCHWANDER Lina Chantal Noëlle 14/12/2018 • LE BOUR Elisa Damien Thierry 15/12/2018 • DARAOUI Denya 21/12/2018 • DEEPAK KUMAR Heizel 21/12/2018 • TOUATI Zohra Maria Medjadja 24/12/2018 • KONE Maimouna Nour 27/12/2018 • GHULAM Hoorain Adnan 27/12/2018 • CHANDRI Hafsa 29/12/2018 • ALONSO HARPON Mihya Chantal Fernande Frédérique 30/12/2018 • CARDON METELLUS Myléna, Marie-Christine, Clarisse, Sina 04/01/2019 • SAÏ Chiraz Ouerdia 04/01/2019 • KANOUTE Boubacar 07/01/2019 • SACKO Ibrahim 08/01/2019 • ELGED Rayan 08/01/2019

Mariages



- TALU Omer et TALU Islim 19/11/2018
- YAHOU Mustapha et AKLI Meriem 07/12/2018
- ROSAMONT Patrick et HARDOYAL Francelise 28/12/2018

Pacs



- DJOUADI Mohamed KEBBI Fazia 12/11/2018
- NEF Stéphane LAURENT Aude 10/12/2018
- ORIOL Franck et FONTAINE Camille 12/12/2018
- CURET Rémi et LAMBOVA Katya 15/01/2019

Décès



- QUENNEVAT Jean-Claude, Daniel, Marc 02/12/2018
- DEMORTIERE épouse BRETONNEAU Yvette 11/12/2018
- MAFFRAND épouse LORE Mireille 14/12/2018
- GUIONNET épouse MARCHANT Josiane 20/12/2018
- WILLICK Klaus 01/01/2019
- DEMANGE André Eugène 07/01/2019
- LARBI-CHERIF Fabrice 19/01/2019
- FATOUX Jean Paul 20/01/2019
- GLISIERES veuve CLAVEL Reine 22/01/2019

Opération don du sang jeudi 17 janvier 2019

17 nouveaux donneurs de sang à DUGNY pour sauver des vies



Après plusieurs années, Dugny accueille à nouveau l'Etablissement Français du Sang.

Une soixantaine de volontaires s'est présentée et après un entretien avec un médecin, 44 d'entre eux ont pu procéder au don.

L'EFS a toujours besoin de vous alors rendez-vous :

SAMEDI 11 MAI de 9h à 13h à l'espace Victor Hugo



A quoi sert votre don de sang ?

Le don de sang permet de prélever en même temps tous les composants sanguins : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont ensuite séparés et préparés pour optimiser leur conservation. Le malade ne reçoit que le produit dont il a besoin.

- Les globules rouges sont essentiellement utilisés dans le traitement des maladies du sang et des cancers. Ils sont aussi transfusés en cas d'hémorragie lors d'accident, d'opération ou d'accouchement => **Durée de vie 42 JOURS.**

- Les plaquettes sont principalement transfusées aux malades dont la moelle osseuse ne produit plus de cellules sanguines => **Durée de vie 5 JOURS.**

- Le plasma est administré notamment lors d'hémorragies importantes, aux patients souffrant de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave. Il est utilisé par transfusion directe ou permet la fabrication de médicaments => **Durée de vie 1 AN par congélation.**

Fayolle

Construire votre futur

Les métiers de la Route - Génie Civil - Bâtiment



30, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
01 34 28 40 40 - www.fayolle.eu



VOTRE APPARTEMENT NEUF À DUGNY TESTEZ-LE !

**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**

T3 au T4

**TAXE FONCIÈRE GRATUITE
PENDANT 15 ANS***

à partir de
202 000 €*
ou
773 €/mois**
parking compris



Renseignements Vente

06 12 13 40 72

(sur rendez-vous à Dugny)

www.clesence.fr

 @Clesence_AL

Siège social : 12, bd Roosevelt, 02100 Saint-Quentin
R.C.S SAINT-QUENTIN 585 980 022

Clésence 

Groupe ActionLogement

* Dans le cadre d'un PSLA (Prêt Social Location-Accession) et sous conditions.

** Pendant la durée du contrat de location-accession, le locataire-acquéreur verse une redevance composée d'une part locative et d'une part acquisitive.
Exemple de mensualité en prenant en compte le Prêt à Taux 0% hors assurance pour le montant estimatif (sous conditions) et un prêt complémentaire sur 25 ans, hors assurances.

Les frais de Notaire, non inclus dans la simulation, sont à financer en apport personnel.